

AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

Concernant l'activité de maintenance et d'entretien d'aéronefs de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

1. AUTORITÉ CONCÉDANTE

- AEROPORT DE BALE-MULHOUSE - Établissement public franco-suisse - BP 60120 - 68304 SAINT-LOUIS Cedex - Tél. : 03 89 90 31 11 – Fax : 03 89 90 25 77 – www.euroairport.com

2. CONTEXTE ET OBJET DE LA CONSULTATION

- Le bâtiment d'une surface de 1 968 m² est situé en Zone Délimitée (côté pistes).
- L'Aéroport de Bâle-Mulhouse invite par la présente les entreprises intéressées à faire acte de candidature en vue de l'exploitation de ce bâtiment destiné à une activité de maintenance et d'entretien d'aéronefs dans le cadre d'une concession domaniale.

3. CONTENU DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers des entreprises candidates doivent comporter les documents suivants :

- A – Produire une lettre de candidature** selon modèle établi par l'Aéroport de Bâle-Mulhouse téléchargeable sur le site www.euroairport.com, Rubrique "Business & Partenaires / Marchés Publics / Documentation Générale / 5. "Les formulaires spécifiques au dépôt de candidature pour les Conventions domaniales (AOT)"
- Lettre de candidature spécifique AOT
 - Déclaration du candidat spécifique AOT

- B – Produire une déclaration sur l'honneur**, figurant dans le document "Déclaration du candidat", dûment et complètement remplie, selon le modèle établi par l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. S'il est admis à participer et au cas où l'Aéroport envisage de lui attribuer le contrat, le candidat doit produire durant ou à l'issue des négociations les pièces justificatives précisées dans le modèle de déclaration.

- C – Une description de l'entreprise candidate** (pays de rattachement, organisation, direction et objectifs, prestations de service fournies, etc.)

D – Les capacités financières de l'entreprise candidate

- chiffre d'affaires hors taxes des 3 derniers exercices clos en relation avec l'activité autorisée*
- forme juridique, montant du capital social, identité et fonctions de la ou des personne(s) physique(s) ayant le pouvoir de l'engager*
- dernier rapport d'activité annuel*

E. Les capacités techniques des entreprises candidates

- expertises, moyens matériels et humains (incluant organigramme et effectifs de l'entreprise, note sur l'organisation de la qualité au sein de l'entreprise)*
- références commerciales :*
 - ✓ dans le secteur de la maintenance et l'entretien d'aéronefs

F. Un extrait du registre du commerce de moins de 3 mois

- Pour les entreprises qui décident de présenter leur candidature en s'associant les compétences d'autres opérateurs économiques, chacun des opérateurs concernés doit produire les mêmes documents que ceux qui sont exigés de l'entreprise candidate pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.

- Langues admises : les dossiers de candidatures sont rédigés en français mais une copie en allemand pourra être jointe.

4. MODALITES DE DEPÔT DES CANDIDATURES

Pour toutes les formes d'envoi, les dates et heures limites de réception sont fixées au **18 mars 2024 à 13 heures**. Les candidatures sont envoyées par courriel ou par courrier recommandé avec accusé de réception.

4.1 L'envoi des candidatures par voie électronique se fait par courrier électronique avec accusé de réception à l'adresse e-mail : **service.juridique@euroairport.com**

L'objet du courrier électronique contient les mentions suivantes :

« Candidature pour les activités de maintenance et d'entretien d'aéronefs ».

Nom du candidat

“

Les candidats s'assurent que l'outil utilisé pour l'envoi de leur candidature est adapté de façon à ce que le dossier parvienne en temps et en heure à l'adresse e-mail indiquée.

4.2 Les candidatures remises par voie postale sont envoyées par courrier recommandé avec accusé de réception.

L'enveloppe, portant la référence « Candidature pour les activités de maintenance et d'entretien d'aéronefs – ne pas ouvrir », est envoyée à l'adresse suivante :

**Aéroport de Bâle-Mulhouse
Service Juridique
BP 60120
F-68304 Saint-Louis Cedex**

5. PROCÉDURE DE SÉLECTION DES CANDIDATS

- Les entreprises autorisées à concourir sont sélectionnées après examen de leur situation financière, de leurs capacités techniques et humaines et de leurs références telles que détaillées dans leur dossier de candidature respectif.
- Au cours de la procédure de sélection, l'Aéroport se réserve le droit de demander aux candidats de préciser ou de compléter les informations communiquées.
- La séance de sélection des candidatures n'est pas publique. Les résultats sont communiqués par écrit à tous les candidats ayant déposé un dossier.
- Le nombre maximum de candidats retenus est limité à 3.

6. CONTACT ET RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Toute demande de renseignements complémentaires, préalablement au dépôt des dossiers de candidature, est adressée à :

Aéroport de Bâle-Mulhouse
Gestion du Patrimoine Immobilier
Email : flegros@euroairport.com